

CONSEIL D'ECOLE
PROCES-VERBAL

REUNION du mardi 4 mars 2025

 maternelleECOLE élémentaire primaire

Adresser :

- 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription

- 1 exemplaire au maire

	Nom	Fonction	Présent	Absent
Pour la municipalité				
Mr	Nigay	Mr le Maire	x	
Mme	Van Boxstael	Adjointe	x	
Pour les représentants de l'école				
Mr	HUET	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	LAURENS	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	PIERRE	Parent d'élève élu titulaire	X	
Mme	SAN MARTIN	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	NAKACHE	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mr	GERBEAUX	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	SCHWALBACH	Parent d'élève élu titulaire	x	
Pour l'école				
Mr	BUTEL	Inspecteur de l'éducation nationale		x
Mme	SCHINKLER	Enseignante PS /MS	x	
Mme	LEROY	Enseignante MS/GS	x	
Mme	GERBAULT	Enseignante GS/CP		X
Mme	LEMAIRE	Enseignante CP/CE1	x	
Mme	ANCIAUX	Enseignante CE2 /CM1	x	
Mme	COSSON	Enseignante CE2 /CM1	x	
Mme	TALLON	Enseignante CM2	x	
Mme	ROUSSEL	Atsem	X	
Mme	SIMONINI	Atsem	x	

Procès-verbal établi le 4 mars 2025

Le président, directeur de l'école,

Nom : Mme Anciaux

Le secrétaire de séance,

Nom : Mme Schinkler

TITRE ET DEVELOPPEMENT

- heure de début de séance : 17h45 - heure de fin de séance : 19h10 Secrétaire de séance : Mme Schinkler

Questions des représentants des élèves :

Aucune

▪ Effectif pour la rentrée 2025

2025		2024	
CYCLE I	54		
PS	21	CYCLE I	54
MS	14	PS	14
GS	19	MS	19
CYCLE II	62	GS	21
CP	21	CYCLE II	71
CE1	24	CP	23
CE2	17	CE1	17
CYCLE III	48	CE2	31
CM1	31	CYCLE III	41
CM2	17	CM1	17
TOTAL	164	CM2	24
		TOTAL	166

Les effectifs se maintiennent (166 élèves cette année, 164 élèves prévus l'an prochain). L'organisation pédagogique sera donc sensiblement la même que cette année. Nous avons besoin de deux ATSEM or Mme Simonini partira en retraite en mars 2026 et Mme Roussel en octobre 2026. Il faudrait prévoir un tuilage entre les nouvelles personnes recrutées et les deux ATSEM déjà en poste. Une fiche de poste sera rédigée par les enseignantes et l'équipe communale afin que les postulantes sachent ce qu'on attend des ATSEM.

▪ PPMS / Sécurité

Nous avons fait un exercice PPMS alerte incendie car la société APAVE est venue vérifier les installations et un PPMS Confinement (ex : en cas d'accident chimique) le 30 janvier. Dans ce cas, la difficulté est de donner l'alerte PPMS sans pouvoir sortir des bâtiments. Il est demandé à M. le maire de faire installer une alerte visuelle dans l'école pour le PPMS.

Autre question sécurité : des chiens sont souvent sans laisse ou avec des laisses très longues aux abords de l'école aux heures d'entrée et sortie. Un rappel des règles aux propriétaires de chiens est demandé. Il pourra notamment être fait via les affichages communaux.

▪ **Activités aquatiques**

Nouveauté de cette année : le livret « ludinage » fourni par les moniteurs de la piscine au début des séances. 3 paliers à valider avant de recevoir l'attestation « savoir nager ». Des badges sont indiqués au fur et à mesure de la formation jusqu'au CM2. Ce livret sera donc conservé à l'école jusqu'à la validation de l'attestation. Mme Leroy relève qu'il n'y a pas suffisamment de badges adaptés pour les GS.

Avec les travaux nouvellement réalisés à la piscine de Chambly, nous devrions avoir dans le futur davantage de créneaux pour les différents niveaux de classe (cette année, les CM2 ne sont pas allés à la piscine).

L'ATTESTATION « SAVOIR-NAGER » EN SÉCURITÉ *définie par l'arrêté MENE2129642A du 28 février 2022 relative à l'attestation du "savoir-nager" en toute sécurité*, délivrée par le directeur et le maître-nageur, est mise en ligne sur le livret scolaire unique donc on peut la récupérer sur educonnect (demandée pour les colonies de vacances par exemple).

▪ **Deuxième évaluation des CP**

Les CP des deux classes ont été réunis pour les passations collectives en janvier. La fluence en lecture a été évaluée dans chaque classe.

Les résultats sont homogènes. 2 élèves sur 24 sont fragiles.

En français : la fluence est la compétence la moins réussie. Les élèves lisent et comprennent ce qu'ils lisent mais pas encore assez vite.

En mathématiques : pas de difficultés majeures.

▪ **Point sur la coopérative scolaire**

En début d'année, la participation totale des parents s'élève à 2046 € (Participation presque équivalente à celle de l'an dernier). Le bénéfice de la vente des chocolats est de 417,75€ et celui des photos individuelles est de 761,73€.

Dans la classe de Mme Anciaux, le coût du projet danse, et notamment de l'intervention de la chorégraphe est de 823€. L'Éducation Nationale alloue une subvention de 500€. Il reste donc 323 euros à financer. Des calendriers ont donc été vendus. La recette s'élève à 237€. La commune paiera le bus pour aller à la Faïencerie faire le spectacle.

Mme Nakache suggère que les parents d'élèves fassent des ventes de gâteaux à la sortie de l'école pour aider la coopérative scolaire à financer les projets de l'école.

▪ **Sorties scolaires**

Une première sortie scolaire a été réalisée le 14 janvier 2025 pour la classe de CE2/CM1 de Mme Anciaux et la classe de Mme Gerbault GS/CP : visite de la clouterie à Creil et spectacle « la louve » à la faïencerie.

Pour la classe de Mme Anciaux, cette sortie s'inscrit dans son projet « danse à l'école », elle ne fera pas d'autre sortie scolaire. En effet, une représentation de la danse créée avec ses élèves se fera à la Faïencerie. Les parents des élèves de la classe seront conviés. Une participation de 2 euros a été demandée aux parents. Pour la classe de Mme Gerbault cela a été une sortie supplémentaire que les parents ont du payer intégralement (15 euros par enfant).

Les classes de maternelle (PS/MS et MS/GS) partiront le 17 juin 2025 à l'abbaye de Chaalis. Dans le cadre de leurs activités sur les 5 sens, les élèves iront fabriquer leur propre parfum, visiteront la roseraie et les bâtiments de Chaalis.

Les classes élémentaires (GS/CP, CP/CE1, CE2/CM1 de Mme Cosson et CM2) iront au château de Pierrefonds le 13 mai 2025. Deux classes seront en visite pendant que les deux autres seront en ateliers. La visite pour les plus petits est « le chevalier dans tous les sens » et pour les grands « le règne puissance et image ». Les ateliers sont des fabrications avec des briques différentes selon les âges. Les 4 classes mangeront ensemble.

▪ **Projet : SRAV, premiers secours, avec une IME**

Savoir Rouler A Vélo : Mmes Tallon, Leroy et Schinkler ont mené des séances d'apprentissage sur le temps des APC (blocs 1 et 2 du SRAV : connaître son vélo, les éléments de sécurité, les panneaux de signalisation, comment se déplacer sur la route, seul, à deux, en groupe...). Un petit livret récapitulatif a été conçu et sera remis aux enfants. Remerciements à l'ILEP qui a prêté du matériel de qualité (vélos, casques et panneaux de signalisation).

ATTESTATION DE PREMIÈRE ÉDUCATION À LA ROUTE : L'attestation « APER » est délivrée aux élèves de cycle 3, qui ont effectivement suivi un enseignement des règles essentielles de sécurité routière (sans nécessairement attendre la dernière année du cycle).

Pour le permis vélo, les gendarmes seront sollicités pour venir valider ou non les compétences pour la fin de l'année.

Premiers secours :

ATTESTATION « APPRENDRE À PORTER SECOURS » - *Circulaire n° 2006-085 du 24/05/2006*

Les interventions commenceront les 13 mars et 18 mars sous forme d'ateliers pratiques avec M. Gerbeaux et les enseignantes. Un projet est prévu sur 7 ans afin que tous les élèves, de la PS au CM2 acquièrent toutes les compétences qui leur permettront efficacement d'apprendre à porter secours. M. Gerbeaux apportera du matériel pédagogique adapté. L'attestation « APS » sera délivrée en fonction des compétences acquises figurant dans le document de suivi (annexe n° 1 de la circulaire visée ci-dessus).

IME : Mme Gerbault commencera la semaine prochaine une liaison avec une enseignante d'IME qui a des élèves plus âgés que les siens mais qui ont des compétences de CP. Ils vont

correspondre par courrier, faire des visios, et finalement, faire un après-midi « sport » sur le stade d'Ercuis.

Club de l'amitié : se déroule le mardi (une fois par mois). Cela se passe bien, les enfants commencent à aller vers les seniors qui sont aux petits soins avec eux (petits gâteaux, bonbons). La prochaine fois, les CP feront les gâteaux. Mme Gerbault changera l'horaire (13h35 plutôt que 15h30 afin que les jeux des anciens ne soient pas déjà commencés).

Chorale : Elle aura lieu le jeudi 3 avril à 17h30. Nous avons demandé une scène. Comme l'an dernier, nous ferons des recueils qui seront vendus au préalable et sur place au prix de 2€. Des boissons (grenadine /menthe) seront vendues au prix de 0.50€ ce soir là.

▪ Actions de l'association «la Récré »

Les enseignantes remercient la Récré pour le spectacle offert aux enfants à Noël.

Le carnaval aura lieu le vendredi 4 avril dans les mêmes conditions que d'habitude. Le thème : les animaux. Les circuits sont décidés par l'association et les enseignantes. S'il ne fait pas beau, il y aura des activités sur le thème de la musique dans la salle des fêtes. Des crêpes seront offertes aux enfants comme d'habitude.

Pour rappel, nous sommes encore en plan vigipirate « urgence attentat ». La commune devra donc prévoir des véhicules pour sécuriser le parcours et une liste de parents qui encadreront le défilé sera également faite.

▪ La fête de l'école

Elle aura lieu le vendredi 27 juin 2025. Les enfants joueront aux jeux de la kermesse l'après-midi puis seront rendus à leurs parents à 16h30 comme d'habitude. Les élèves de PS pourront se reposer en début d'après-midi puis participeront aux jeux avec leurs aînés dans la cour. Cela permet à tous les enfants d'en profiter. Nous aurons les structures gonflables de l'ILEP. De 16h45 à 17h45, ils pourront de nouveau venir jouer avec leurs parents gratuitement. L'an dernier, l'association « la Récré » tenait des stands et une buvette. Une réunion aura lieu prochainement avec Mme Anciaux pour en discuter. A 17h45, les enseignants récupéreront leurs élèves pour les préparer au spectacle.

La remise des calculatrices offertes aux élèves de CM2 par la commune (et du livre offert par l'Education Nationale) aura lieu dans la salle polyvalente à la fin de l'année scolaire comme l'an passé. Les parents seront invités à cet évènement. Il faudra caler une date.

La visite du collège aura lieu le 5 juin.